

European France

Analyse de la septième session
du concours European en France

La qualité résidentielle : commande des villes et réponses architecturales

Réflexions autour des notions de densité et de diversité



Emmanuel Redoutey - Juin 2005

Introduction	2
Échanges de représentations autour de la densité et de la forme urbaine	5
De la densité abstraite du programme aux expressions sensibles	6
La demande résidentielle, ou comment la diversité apparaît dans la commande des villes	9
À Nanterre, la diversité comme constat et comme objectif	10
À Reims, l'héritage d'une diversité patrimoniale	10
À Valence, articuler la diversité des tissus	11
À Villeurbanne, faubourg et diversité sociale	11
À Eckbolsheim-Wolfisheim, l'agglomération rencontre le village	12
Activités et usages mutables, proximité des services et de la nature : quatre pôles qualitatifs	13
Des lieux résidentiels actifs	13
La diversité d'usages et la mutabilité des espaces	13
La proximité et la diversité des services et des équipements publics	13
L'intégration de la nature	13
Les réponses formelles, ou comment les architectes traitent le couple densité / diversité	14
Combinaisons programmatiques	14
Diversité et recouvrement d'usages	15
Effets de densité ou de compacité	16
Effets d'ouverture et de fermeture, distances et proximités	17
Du côté des formes urbaines, inventions et réinterprétations typologiques	18
A Reims, Extérieur-Faubourg Intérieur-Jardin : le modèle condensé	18
À Reims, Le jardin-cité : le modèle désorienté	19
Stratégies programmatiques sérielles	19
Imaginaires et architectures atypiques	21
Nanterre, French Fries : une homogénéisation esthétique qui prend le thème de la diversité à contre-pied	21
Nanterre, A ciel ouvert : un imaginaire géométrique	22
Conclusion : Pour une approche socio-spatiale des espaces résidentiels	23

Introduction

Sur la base des programmes de sept sites et de soixante projets sélectionnés par le jury Europan 7, nous analysons les positionnements respectifs des architectes et des représentants des villes - élus et techniciens - autour des notions de densité et de diversité, lorsqu'elles sont appliquées à des ensembles habités et qu'elles concourent à définir une qualité résidentielle. Utilisées sous de multiples acceptions, elles expriment tantôt les qualités d'un espace physique (densité bâtie, diversité architecturale), tantôt celles d'un espace social (densité de relations, diversité des origines sociales et des styles de vie). Si ces termes recouvrent des objectifs consensuels, ils ne renvoient pas aux mêmes réalités et sont issus de représentations parfois éloignées. Les images de projet, explicitations sensibles de ces notions abstraites, créent les conditions d'un échange autour d'aspirations supposées de la population. Effets de proximité ou d'éloignement, exposition ou intimité de chaque logement, confrontation à la ville ou repli dans un écrin résidentiel : les projets de cette session affrontent un même questionnement. Comment concevoir des ensembles résidentiels en négociant avec les attirances opposées de l'individualisme et du besoin de vivre ensemble ? Comment envisager le recouvrement de mondes sociaux et d'univers personnels, de lieux de passage et d'habitation, de croisements anonymes et de relations personnelles ? Et le cas échant, comment le projet d'architecture peut-il exprimer et donner à voir ces dimensions invisibles et peu représentables de la vie sociale ?

L'adjectif 'résidentiel' invoque communément le caractère privatif et confortable d'une habitation, individuelle ou collective, protégée de l'extérieur par des accès contrôlés. Le *Petit Robert* précise que le terme s'applique à des « zones urbaines où dominent [...] en particulier les habitations cossues¹ ». Le *dictionnaire Hachette* parle quant à lui de « beaux quartiers » et suggère l'homogénéité économique et

¹ *Le Petit Robert, analyse comparative des mots*, édition 2005.

sociale des résidents. Si, il y a dix ans, le couple de sociologues Pinçon et Pinçon-Charlot étudiait la gestion collective de lotissements chics², on s'inquiète aujourd'hui de la banalisation dans différents contextes d'ensembles résidentiels fermés³. Le sujet est d'actualité et interpelle chercheurs et professionnels autour de ce nouveau vocabulaire : en 2004, la revue *Urbanisme* consacre un numéro aux *enclaves résidentielles* dans la lignée d'un précédent dossier intitulé *villes privées*⁴. Le repli autour du logement, la privatisation de l'espace public et la surveillance du voisinage ne sont plus réservés aux seuls quartiers aisés. Comme le note Éric Maurin, une forme de séparatisme résidentiel se montre comme « le théâtre sur lequel chaque groupe s'évertue à fuir ou à contourner le groupe immédiatement inférieur dans l'échelle des difficultés » et, ajoute-t-il, « en chacun de nous se découvre un complice plus ou moins actif du processus ségrégatif⁵ ». Au cœur des grandes villes comme dans des zones suburbaines, le dispositif de sécurité⁶ qui entoure l'habitation se ramifie à l'intérieur de chaque classe sociale, pèse sur les dispositifs matériels (clôtures, entrées à digicodes, vidéosurveillance) et contamine la conception des espaces communs.

Le thème d'Europan 7, « intensités et diversités résidentielles », aborde indirectement cette problématique et prend à contre-pied le constat d'une fragmentation urbaine et sociale. En accolant ces deux mots, le concours appelle à considérer une multiplicité d'*habitus* et de styles de vie et à rechercher des typologies et des formes architecturales capables de les faire coexister. Parallèlement aux débats qui préoccupent sociologues et géographes à l'échelle nationale, Europan s'adresse aux villes et aux architectes, avec un objectif d'innovation et d'expérimentation locale : comment

² M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (1994) « *Propriété individuelle et gestion collective : les lotissements chics* », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°65, décembre 1994, p.35-46.

³ François Madoré, « *Les ensembles résidentiels fermés en France* », *Les Annales de la recherche urbaine* n° 95, juin 2004, p. 99-106.

⁴ *Urbanisme* n°337, juillet 2004 et *Urbanisme* n°312, mai 2000.

⁵ Eric Maurin, *Le ghetto français, essai sur le séparatisme social*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 6. Extraits publiés par *Le Monde*, 22 octobre 2004.

⁶ Michel Foucault, *Sécurité, Territoire, Population, Cours au Collège de France (1977-1978)*, leçon du 11 janvier 1978, Paris, Gallimard - Seuil, 2004, p. 3-29.

programmer et concevoir des lieux d'habitation et des architectures résidentielles diverses et ouvertes sur la ville tout en répondant aux besoins d'intimité et de sécurité, au désir de maison et d'un espace pleinement à soi ? Articuler diversité sociale et diversité architecturale en s'adressant dans le même temps à l'idéal résidentiel de chaque individu, peut-être est-ce là le défi lancé aux architectes. L'idée d'intensification des échanges sociaux, qu'évoque l'intitulé de la session, porte également un paradoxe car la sociabilité urbaine puise justement ses ressources dans la réserve et la superficialité des échanges⁷. Comment, dès lors, concevoir des lieux habités d'une vie collective, tout en favorisant des distances symboliques, d'un logement à l'autre, et de l'habitation à l'espace collectif ? Si une densité bâtie minimale conditionne la faisabilité d'une opération, sa formalisation ne doit exacerber ni l'isolement domestique ni la surexposition au collectif. Alchimie entre distance perçue et proximité physique, situations de rencontre et d'évitement, présence aux autres et isolement possible pour chaque habitant, le projet doit maintenir de justes écarts.

Notre analyse s'appuie autant sur le contenu des projets que sur les débats qu'ils ont suscités entre experts, villes et jury. C'est lors de ces discussions que l'on perçoit mieux comment la créativité d'une session se construit dans un jeu de représentations croisées entre la demande des villes et les réponses architecturales. On ne saurait conduire une analyse transversale sans considérer les enjeux qui précèdent et suivent le concours et sans comprendre les jeux de miroirs entre les concepteurs et réalisateurs du projet réunis par l'appel à idées. Les architectes usent d'une liberté d'expression qui dépasse les orientations définies pour chaque site ; ils n'en sont pas moins prémunis de référents architecturaux et typologiques, même si certaines propositions remarquées montrent une inventivité dans la réinterprétation de modèles historiques et culturels. Les villes

sont quant à elle pétries d'interrogations socio-économiques, d'enjeux politiques soulevés par la participation locale, de difficultés de tous ordres. Leur demande globale, formulée avec le vocabulaire attendu de la qualité, plaide le développement durable et la mixité sociale, labels symboliques qu'elles s'imposent. L'ambition et les exigences générales s'affichent pleinement, mais les attentes locales sont parcourues d'aspérités et d'indécisions.

Aux concurrents, il est demandé de projeter non seulement des formes architecturales et urbaines, mais aussi un environnement et une ambiance de ville qui singularisent leur proposition et préfigurent plus qu'une qualité d'habitat : une originalité de fond et de forme. À l'occasion des jurys et des débats, la mise côte à côte des projets crée une matière hétéroclite. Elle rend délicate toute analyse autour d'un thème transversal et appelle quelques précautions. Les résultats d'une session constituent-ils un corpus homogène ? La question se pose tant les projets multiplient des concepts et jouent le jeu de stratégies d'efficacité ou d'attitudes radicales, et pour certaines, inclassables. La recherche graphique, attachée à l'exercice de style que constitue le concours, prend une importance considérable : suivant les cas, figures schématiques ou dessins impressionnistes accentuent l'efficacité d'une réponse ou livrent des représentations immatérielles et floues. Le mélange entre discours conceptuel et approche sensible se fait donc par l'image. Aux effets de séduction se superposent des modes d'expression qui font appel aux cinq sens ou aux temporalités. De telles images montrent l'intérêt d'une recherche intuitive qui taille dans la matière des sites une forme de prospective par mises en situation empiriques. On échappe alors à la stricte opérationnalité et aux carcans d'une programmation qui ne s'exprimerait que par types et statuts, surfaces et modes de financements, pour apprécier des ensembles interdépendants d'architectures, d'espaces publics et de paysages, qui forment des ambiances

⁷ Voir les textes de Georg Simmel et des sociologues de Chicago rassemblés par Isaac Joseph et Yves Grafmeyer, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Les Éditions du Champ Urbain, CRU, 1979, Paris. Réédition en format poche, Champ Flammarion, 2004. Voir en particulier Roderick McKenzie, « le voisinage » p. 213-254.

résidentielles⁸. L'injection de dimensions sensibles (visuelles et tactiles) dans la nomenclature des programmes d'habitat (normes, surfaces, prestations, équipements, etc.) est l'un des apports manifestes d'Europan. La nouveauté ne réside pas dans le talent graphique des architectes, mais plutôt dans la reconnaissance du projet comme un agencement complexe d'espaces, de relations et de sensations avant d'être appréhendé comme procédure technique.

Si les orientations de programme données aux architectes sont relativement proches d'une ville à l'autre, les débats d'après-concours apparaissent autrement précis et diversifiés. Entre les deux, le concours est un intermédiaire actif, transformateur nécessaire qui prêche dans deux registres, la qualité architecturale et l'innovation auprès des maîtres d'ouvrage, et la considération de la complexité urbaine auprès des architectes. Face à l'imprécision des attentes des villes, et notamment pour qualifier la densité, les réponses architecturales formalisées ou les projets-processus créent inévitablement des effets de distorsion, par prolongement ou reformulation radicale de la question posée, lorsqu'il s'agit de proposer une vision plutôt qu'une mise en forme.

⁸ Voir Pascal Amphoux, *La notion d'ambiance : une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*, Paris, PUCA (coll. Programmer, Concevoir ; pratiques de projet et ingénieries), 1998.

Échanges de représentations autour de la densité et de la forme urbaine

Plusieurs projets sur un même site peuvent transformer ce que la ville perçoit *a priori* comme « une bonne densité » ou « une bonne morphologie urbaine ». Deux exemples illustrent ce propos : la ville de Reims, historiquement attachée aux modèles de la cité-jardin et de la maison rémoise, défend le maintien d'un tissu de moyenne densité comme un objectif politique. Le projet *Matrice*⁹, lauréat, se démarque pourtant de cette orientation morphologique.



Reims, *Matrice*, (L)

Avec un schéma à grande maille et un front urbain sur le boulevard Pommery, *Matrice* déclenche une nouvelle représentation du site et de son devenir : la densité est-elle alors plus forte ou seulement différemment répartie ? La réponse importe peu car le projet propose une stratégie d'intervention qui repositionne la maîtrise d'ouvrage : en se déchargeant d'une idée de forme urbaine préétablie, la ville valide un schéma d'intention qui maintient un potentiel de diversité architecturale et permet des variations de densité.

Un débat similaire a été lancé à Villeurbanne autour de trois projets très différents par leur architecture : *Skyline*¹⁰, lauréat, *Handshake*¹¹, mentionné et *Terrains d'échange*¹², une proposition également remarquée par la Ville.



Villeurbanne, *Skyline*, (L) / *Handshake*, (M) / *Terrains d'échange*.

Questionnés à ce sujet à l'issue du concours, les élus défendent un point de vue qui rejoint notre analyse : « La densité ne doit pas être un point de départ du débat, elle n'a pas de sens en soi, c'est la façon de l'organiser qui pose question¹³ ». Ce rééquilibrage entre commande urbaine et réponse architecturale atteste que la diversité des propositions sur un même site joue comme un exercice de simulations simultanées. Une densité énoncée préalablement n'induit en rien les dimensions du bâti, la forme et les qualités des espaces publics. Des représentations associées à telle ou telle expression de la densité se révèlent respectivement et successivement dans la commande - politique et technique - et la conception architecturale. Les évolutions conjointes - avant, pendant et après le concours - de ce que le maître d'ouvrage se représente, et ce que les architectes se représentent des attentes de la maîtrise d'ouvrage, permettent de dépasser des choix faussement évidents.

⁹ Nicolas Toury, Antoine Vallet (Fr.).

¹⁰ Gilles Delalex (Fr.), Yves Moreau (Bel).

¹¹ Frédéric Nakache, Fannie Orihuela (Fr.).

¹² Julien Odile, Marie Deroudihe, Emmanuel Lamotte, avec Michaël Guzy (Fr.).

¹³ Nathalie Gautier, députée du Rhône, adjointe à l'urbanisme de Ville de Villeurbanne, intervention au Forum des résultats en France de la 7^e session Européen, le 29 juin 2004.

De la densité abstraite du programme aux expressions sensibles

En mettant en scène ce que l'habitant perçoit de son environnement immédiat, depuis sa fenêtre, par exemple, ou au fil de ses parcours routiniers, nombre de projets insistent sur l'appréciation personnelle du bien-être résidentiel, qui à la fois se lie et s'oppose à un milieu urbain dense. L'intérieur domestique et son aire de proximité physique et visuelle, pensés comme stables et personnels, sont confrontés à l'extérieur métropolitain, symboliquement mobile et anonyme. L'intimité protégée du logement répond à l'intensité sociale de la ville, faite d'expositions et de « mises en observation¹⁴ ».

Témoins ces scènes extérieures (*VLIO*¹⁵ à Eckbolsheim et *Terrain d'échanges* à Villeurbanne), toutes deux cadrées par une perspective. La différence ne tient pas seulement dans la texture du sol, dans la place accordée au végétal et dans la densité des événements que ces images évoquent.



Eckbolsheim, VLIO



Villeurbanne, Terrain d'échanges

Le mouvement des personnages, tous dos-à-dos dans le premier cas, face à face dans le second, indique des positions et des engagements personnels différents. Entre croisements anonymes ou relations d'interconnaissance, les regards s'évitent ou se croisent selon que la scène se situe à l'extérieur ou à l'intérieur de l'îlot résidentiel. Plusieurs imaginaires architecturaux se complètent dans la seconde image : celui de l'installation et de l'intériorité (les logements sont tournés vers le cœur du site réservé au piéton ; la mitoyenneté des habitations et la continuité des façades confortent l'unité architecturale ; les vues sont restreintes à un paysage proche) et celui du parcours ou de la flânerie (site à traverser, logements accrochés à des cheminements, pelouses accueillant indistinctement des usages résidentiels). La représentation joue habilement sur l'impression de densité spatiale (mitoyenneté et proximité des habitations) et un effet d'ouverture et d'aération que ménage la perception du lointain.

¹⁴ Concernant les modalités de l'exposition et de l'observation réciproque qui gouvernent les interactions dans l'espace public, voir l'ensemble des travaux d'Isaac Joseph, et en particulier, *La ville sans qualité*, Paris, Éditions de l'aube, 1998, pp. 31-41.

¹⁵ Pierre Béout, Jakub Jakubik, Julie Bourdin (Fr.).



Villeurbanne, Terrain d'échanges

Un autre point de vue de ce même projet simule le regard d'un habitant : la terrasse mise en scène comme une loge montre qu'une enceinte d'immeubles collectifs entoure et protège le tissu d'habitations basses. Elle répond au quartier social des Buers dont on distingue les façades à l'arrière-plan. L'ambiance résidentielle (calme, protégée, à l'échelle du piéton) est d'autant plus marquée qu'elle s'oppose à un environnement urbain que l'image ne donne pas à voir : les voies circulées qui cernent le site sont effacées du paysage ; on suppose qu'il en est de même pour le bruit. Le projet met ainsi en exergue une soustraction plutôt qu'une confrontation à la ville, sans pour autant former une bulle résidentielle privatisée car il maîtrise une certaine porosité et maintient des relations capillaires avec les grands axes de circulation.

Cette mise en contact sans heurt est l'objet de multiples variations. Elle réifie la dichotomie public / privé, intérieur / extérieur et met en relation la rue, symboliquement conçue comme un espace dynamique (circulations et activités) et les espaces publics de proximité, pensés comme des lieux statiques. Plusieurs projets travaillent à l'invention de lieux intermédiaires qui combinent ces deux qualités. D'autres choisissent un partage clairement établi par rupture ou contraste, bouleversent et surpassent cette division culturelle en créant entre le logement et la ville de nouveaux seuils

d'intimité. Le palmarès European 7 fait ainsi écho aux espaces transitionnels¹⁶ que ciblait le thème d'European 3, *Chez soi en ville*. Il réaffirme le rôle des formes bâties et non bâties dans la relation entre morphologie urbaine et relations sociales, échelle métropolitaine et échelle du voisinage.

Le voisinage désigne à la fois un ensemble de relations (le fait de voisiner avec d'autres habitants, partager un pallier ou un vis-à-vis, plus largement vivre dans une certaine proximité) et un espace : dans le second cas, son sens se rapproche de celui de *neighbourhood*, l'espace construit « par un habitant se déplaçant à pied autour de son domicile. On dira alors que, plus l'urbanité est forte, plus la carte des voisinages les plus élémentaires se noircit car il n'y a pas de vide, pas de zone délaissée tandis que chaque citoyen définit un voisinage propre qui ne recouvre pas exactement celui des autres. »¹⁷ A chaque session d'European et pour chaque site, un périmètre opérationnel définit une surface à construire qui varie de 2 à 4 hectares ; celle-ci accueille un ensemble de 200 à 300 logements et forme par conséquent une unité de voisinage. La densité chiffrée permet d'en évaluer des besoins en services et en équipements, mais ne présage ni de sa qualité d'habitat ni de la vie de quartier qui peut s'y établir. Ce n'est que dans les détails du projet qu'on apprécie les proximités et/ou les vis-à-vis engendrés, la répartition des usages privés et collectifs, les occasions créées de rencontre et de communication. Si la densité bâtie et la proximité des logements peuvent jouer dans le sens d'un renforcement des particularités de ce voisinage, donc de l'identité et de l'homogénéité du quartier, la proximité physique n'est pas garante d'une proximité sociale. Les questions de morphologie urbaine posées à Villeurbanne et à Reims rapprochent les deux sites autour de ce questionnement : comment manifester la cohérence et la consistance d'un quartier que l'on crée de toutes pièces ? Comment appréhender la bonne échelle du voisinage, et les usages quotidiens qui la manifestent ?

¹⁶ Simeoforidis, Yorgos, « Transitions », *Chez soi en ville, urbaniser les quartiers d'habitat, résultats européens, European 3*, 1994, p.13-18.

¹⁷ Michel Lévy et Jacques Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (italique), Belin, 2003, Paris.

À Villeurbanne, la vocation du terrain des Sœurs fait ainsi débat : quartier résidentiel vert et peu dense ou site stratégique en entrée de ville ? Repli dans l'écrin résidentiel ou manifestation d'un ensemble urbain actif ? Face à cette alternative, les architectes différencient la périphérie - à vocation d'activités - du cœur d'îlot - réservé aux usages résidentiels. Ils placent généralement l'habitat au cœur du terrain et font rarement le choix d'une polarité centrale d'équipements et de services. Les logements s'articulent généralement autour d'espaces végétalisés, signes manifestes de l'ambiance recherchée. La valorisation du silence et de l'isolement conduisent parfois à une stratégie de repli : à Villeurbanne, *Un paysage pour la limite*¹⁸ dissimule sous une texture végétale un ensemble compact fortifié.



Villeurbanne, *Un paysage pour la limite*

A l'instar de *Terrains d'échanges*, les commerces, les équipements et les activités structurent la périphérie du terrain et bordent les axes de circulation. Ils sont supposés pouvoir être exposés aux bruits et aux mouvements de la rue. Dans ce cas, l'intégration de programmes tertiaires est mise à profit pour réaliser à la fois la limite, la transition et la protection (physique et acoustique) en intégrant les services et les commerces. On le voit, les représentations que les concepteurs attachent à la qualité résidentielle produisent des stratégies de projets très différentes et dépassent parfois les représentations des maîtres d'ouvrage. Car, à y regarder de plus près, le caractère résidentiel des propositions architecturales ne recouvre pas toujours la qualité résidentielle commandée par des villes.

¹⁸ Vincent Prioux, Cédric Petitdidier avec Mathieu Farman (Fr.).

La demande résidentielle, ou comment la diversité apparaît dans la commande des villes¹⁹

L'« attractivité résidentielle », néologisme qu'affectionnent les projets de ville et d'agglomération, apparaît aujourd'hui comme un *leitmotiv* des politiques locales. Elle signifie à la fois un objectif (attirer de nouveaux habitants), une qualité (la ville est globalement plus ou moins attractive) et un arsenal de moyens pour renforcer cette qualité (travail sur l'image, développement économique et touristique, projets urbains, offre culturelle et de loisirs etc.) Au niveau des agglomérations, et dans chaque PLH²⁰, les diagnostics locaux appellent maîtres d'ouvrage publics et privés à diversifier leur offre et à intervenir conjointement dans les opérations d'habitat. Mais ils ne s'attachent que rarement aux modes de conception architecturale en effaçant doublement et les spécificités historiques et la nécessité d'inventer de nouvelles formes d'habitat en rupture avec la production courante. Les innovations en ce domaine dépendent de la manière dont la maîtrise d'ouvrage publique exprime des besoins localisés et une exigence de qualité vis-à-vis du contexte de leur implantation. Analyser comment les villes élaborent cet appel à la diversité des formes d'habitat dans le cadre du concours permet d'en évaluer les différentes facettes. C'est également l'occasion de rappeler le rôle des architectes dans le renouvellement des modes de cette diversification attendue et le dépassement les incantations du langage de la planification urbaine.

En participant à European, les villes poursuivent des objectifs de croissance ou de renouvellement et expriment une volonté de changer l'image sociale et architecturale des sites qu'elles soumettent au concours. Elles sont en recherche de

références architecturales contemporaines dans un contexte de compétition d'offre et d'image entre agglomérations. L'attraction qu'exercent les territoires en limite les force à établir des stratégies pour reconquérir des habitants férus de nature privative et de faible densité. La maison de ville ne suffit pas à concurrencer le pavillon : quels que soient leur taille et leur rayonnement, les villes ont à créer de nouveaux désirs chez les habitants susceptibles d'égaliser celui de la maison et du jardin privatif. Pour échapper à des modèles insatisfaisants et des scénarios repoussoirs (la *gated community*, le grand ensemble, le *new urbanism* nord-américain qui procède par imitation de formes vernaculaires et tente de reproduire un paysage traditionnel), leurs orientations font état d'une attente récurrente, exprimée en termes de mixité de fonctions, de relations intergénérationnelles, de vie urbaine attractive autour d'usages et de pratiques publiques. C'est en ces termes programmatiques et politiques que la ville définit la densité, une manière d'en redorer le blason auprès d'habitants pour qui elle peut être synonyme de congestion, de nuisances ou même d'insécurité. Enfin, si la diversité de l'habitat est un enjeu d'urbanisme et de cohésion sociale, elle apparaît également comme un gage de richesse architecturale : architecture et image sociale du quartier sont alors étroitement liées.

¹⁹ Six villes ont participé à European 7. Nous détaillons les attentes de quatre d'entre elles, qui ont proposé des sites vierges ou faiblement urbanisés : Nanterre, Valence, Villeurbanne, Eckbolsheim-Wolfisheim (Communauté urbaine de Strasbourg). Les sites de Grigny et Drancy sont des quartiers de grands ensembles.

²⁰ Programme local de l'habitat

À Nanterre, la diversité comme constat et comme objectif



Nanterre, le site Université République

En rappelant les enjeux du projet Seine-Arche, la ville de Nanterre souligne la diversité de ses quartiers : « toutes les typologies du XX^e siècle » composent un tissu urbain malmené par « la brutalité d'insertion » d'équipements et d'infrastructures lourdes. Cette diversité sous-tend à la fois le diagnostic de la situation présente (des unités monofonctionnelles morcelées) et l'énoncé d'enjeux de cohésion que surenchérisse « une longue expérience de la participation active des citoyens [...] et la présence de nombreuses associations intégrées aux réflexions d'aménagement ». La phrase n'est pas anodine : elle souligne l'attention portée au quotidien urbain qui doit se manifester autour d'une polarité de quartier. Malgré les enjeux économiques que soulève un site proche du quartier de la Défense, l'inscription dans la vie quotidienne est mise en avant comme un gage de qualité du projet et d'appropriation par les habitants. Ceux-ci sont partagés en deux catégories : les citoyens vivant déjà à proximité du site dont il faut assurer la qualité du cadre de vie, et les futurs arrivants, avec lesquels il faut innover et auxquels il faut proposer la diversité. Nanterre illustre une tendance des villes à exprimer leurs attentes programmatiques non pas comme un recueil de besoins à satisfaire et de manques à combler, mais comme un ensemble de qualités interdépendantes dont la réunion concourt à assurer le confort du résident.

À Reims, l'héritage d'une diversité patrimoniale



Reims, quartier Alsace Lorraine, Cité du Chemin Vert, quartier Brazzaville

Reims fonde sa demande sur l'identité de la ville et un patrimoine forgé par quelques grands noms de l'urbanisme : Georges B. Ford ou Robert Camelot. La diversité est le fruit d'un héritage historique : le faubourg Cérés et le quartier Alsace Lorraine (1870), la cité-jardin du Chemin Vert (1920-1922), le quartier Pommery – Brazzaville (1955-1961), le quartier Croix des Oiseaux (fin des années 50), le quartier de l'Europe (1965-1970). Forte de cette richesse morphologique, la ville cherche à développer un « habitat de densité moyenne [...], en privilégiant la maison de ville ou les petites résidences de taille limitée » ; elle fait explicitement référence à « la typologie [...] qui constitua la majorité de sa production de logements entre 1850 et 1914 ». La cité-jardin des années 1920 apparaît ainsi comme un référent majeur du logement rémois et un modèle à actualiser. Deux objectifs polarisent le programme urbain : d'une part, un nouveau maillage doit relier plusieurs quartiers historiquement et socialement hétérogènes ; le site est alors présenté comme un « point de convergence » à la fois spatial, social et morphologique. D'autre part, le projet doit manifester « les qualités résidentielles demandées actuellement par les citoyens (espaces verts publics ou privés, calme, mais aussi proximité des équipements et des services, dessertes faciles) ». En particulier, l'élément végétal est décrit comme « une composante essentielle de la qualité urbaine à rechercher pour un faubourg contemporain ». Ce faubourg contemporain formé de maisons de villes et de logements collectifs doit « concilier intimité familiale et densité

urbaine ». Sur le plan de la morphologie, les attentes de la ville vont au delà de simples intentions et l'argumentaire ne dissocie pas la forme urbaine des types architecturaux. La Ville de Reims défend une qualité résidentielle spécifiquement rémoise puisqu'en lien avec l'histoire architecturale de la ville et de ses habitants : les formes urbaines anciennes, socialement et localement inscrites, doivent inspirer la production contemporaine.

À Valence, articuler la diversité des tissus



Le site de Latour Maubourg à Valence

À Valence, le climat et les composantes emblématiques du paysage (les collines et la vallée du Rhône, les terrasses...) favorisent des sociabilités ancrées dans l'espace public et reliées à la vie commerciale, l'animation culturelle et les événements populaires estivaux. Engagée dans une politique de renouvellement urbain (emprises industrielles ou militaires libérées), Valence cherche à séduire et fixer sa population résidente et touristique en combinant la valorisation du patrimoine architectural, l'offre culturelle et la qualité des espaces publics. Il n'est donc pas anodin que le programme de logements proposé pour le site de Latour Maubourg soit associé à un patrimoine militaire reconverti en équipement culturel. La qualité des lieux prend une part considérable dans le programme. Le site de Latour Maubourg est présenté comme « une enclave au cœur de quartiers socialement et typologiquement hétérogènes » : « un tissu traditionnel de maisons de ville et de petits immeubles construits en lanières serrées accueille la petite et moyenne bourgeoisie de Valence » ; « à l'ouest, le tissu en cours de

mutation mêle maisons individuelles et petits immeubles et se prolonge au nord-est du centre ville en espaces éclatés ». Les enjeux sont ainsi présentés : « constituer une nouvelle polarité, complémentaire à celle du centre-ville », « restructurer le secteur nord-est de Valence », « créer une mixité urbaine et sociale dans le quartier » qui doit s'exprimer dans la fréquentation des espaces publics et l'offre variée de logements et d'activités.

À Villeurbanne, faubourg et diversité sociale



Villeurbanne, terrain des Sœurs

Depuis les années 1920, Villeurbanne défend sa politique d'innovation en matière de logement social dont le Quartier des gratte-ciel est un emblème connu et reconnu. Une logique de préservation conduit la ville à « valoriser les caractéristiques morphologiques des différents quartiers, respecter leur diversité » et « le patrimoine populaire des anciens centres de faubourgs ou agricoles. « Le terrain des Sœurs » offre l'opportunité de développer un quartier résidentiel qui devra constituer une rotule entre des secteurs aujourd'hui autonomes ». La considération des habitants actuels et « l'étanchéité » qu'ils prônent constituent « une contradiction à gérer dans le projet ». Le traitement des nuisances routières complète les doléances locales. Les besoins sont exprimés en termes de « typologies de logements innovantes et variées » à destination d'étudiants et de professeurs, de personnes âgées, de ménages dans un « parcours résidentiel traditionnel » et de ménages plus modestes, « notamment des habitants du quartier d'habitat social des Buers ». Ici, c'est la diversité des groupes sociaux

qui interpelle les concepteurs : il s'agit de « poursuivre une tradition d'accueil du quartier qui favorise la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle. Le terrain des Sœurs est entouré de secteurs d'habitat issus de vagues successives d'immigrants (Italiens, Espagnols, Maghrébins) marquant l'architecture et l'urbanisme du quartier par des typologies novatrices à l'époque : maisons unifamiliales avec ateliers attenants (1920-30) ; logements sociaux en immeubles collectifs (1960-70). »

À Eckbolsheim-Wolfisheim, l'agglomération rencontre le village



Agglomération de Strasbourg, entre Eckbolsheim et Wolfisheim

Le site appartient à la couronne ouest de l'agglomération strasbourgeoise, « caractéristique de la ville diffuse : faible densité bâtie [...], quartier dortoir sans polarité, maillage viaire insuffisant [...], discontinuité du tissu urbain ». Les bourgs ménagent « des vides interstitiels laissés à l'emprise de la forêt ou voués à l'agriculture ». À l'occasion de la réalisation d'une nouvelle voie de contournement, la CUS cherche à articuler réflexion sur la densité urbaine et projet d'un nouveau maillage viaire pour structurer et assurer une continuité entre les deux communes : « Les projets devront remédier au mitage actuel [...] par la réalisation des jonctions manquantes ; l'amélioration des dessertes ; le travail sur la densité urbaine ; l'atténuation de la coupure constituée par la VLIO²¹ ; la transition avec la morphologie du tissu existant ». La CUS connaît et dénonce l'écueil à éviter, celui « d'une logique de périphérie urbaine dortoir ou strictement active », d'où la nécessité de « s'appuyer sur l'implantation

d'équipements, de services, d'activités et d'espaces publics, à différentes échelles ». Les enjeux du site croisent donc deux échelles d'intervention et de projet, l'une de planification à l'échelle de l'agglomération, l'autre de programmation locale. Ce qui spécifie finalement la commande urbaine de la CUS, c'est l'envergure géographique de la question posée et le niveau de détail et d'attention que requiert la jonction entre deux villages. Bien qu'original, ce type de situation n'est pas rare ; on le retrouve dans de nombreuses agglomérations. Ces territoires en limite d'agglomération, en limite de villages, en limite d'espaces naturels révèlent trois niveaux d'enjeux : un enjeu de déplacements - d'anciens projets de rocade sont adaptés en boulevards urbains -, un enjeu de densification de l'habitat - entre des noyaux urbains existants et des lotissements pavillonnaires -, un enjeu d'intégration de milieux naturels.

²¹ Voie de liaison intercommunale ouest

Activités et usages mutables, proximité des services et de la nature : quatre pôles qualitatifs

Pour chaque site, les indications sur la population épousent une stratégie d'offre diversifiée, à défaut de détailler des besoins peu identifiés : « des typologies de logements innovantes et variées porteuses d'identités culturelles et sociales multiples » s'adressant à « différentes couches sociales dans un même secteur »²². Dans les cahiers des charges rédigés par les villes, la diversité résidentielle procède toujours d'une mixité sociale qui à la fois la précède et est défendue comme un objectif. À Nanterre, Reims et Villeurbanne en particulier, elle prend d'abord une dimension spatiale, dans la mesure où les sites proposés relient les fragments d'un contexte socialement hétérogène. À l'issue du concours, les projets révèlent une équation plus complexe. Les architectes ont plutôt à inventer des formes de cohabitation sociale et culturelle entre des populations aux styles de vie dissemblables. Encore faut-il avoir une intuition, à défaut d'en avoir une connaissance fine, de la diversité des modes de vie en question. Le thème de la diversité sous-tendu par cette session d'Europas pose en effet des questions de différences plutôt que d'homogénéité sociale et urbaine. Mais si l'on met à part les sites de grands ensembles à Drancy et Grigny, la diversité des groupes sociaux susceptibles d'investir des ensembles d'environ 300 logements est finalement peu prise en compte.

Quatre pôles qualitatifs de la commande résidentielle sont aussi quatre champs d'innovation inégalement abordés lors de cette session. Nous formulons quelques hypothèses sur le sens que leur donnent les villes.

Des lieux résidentiels actifs : de prime abord, l'accueil d'une population non résidente valorise l'image et la vie locales, en renforçant le commerce de proximité par

²² Programme de Villeurbanne.

exemple. Ce souci n'anticipe pas seulement l'espoir que des activités viennent confirmer le bon fonctionnement du quartier, il participe également de la consolidation de liens sociaux. La présence du marché du travail dans l'environnement immédiat joue symboliquement comme une « promesse d'avenir²³ ».

La diversité d'usages et la mutabilité des espaces : il s'agit également d'une forme d'anticipation sur le devenir du quartier. La commande fait état d'une présomption d'adaptations futures ou de changements d'usages futurs, qu'il s'agisse d'un risque de dévalorisation ou d'une dynamique de changement qui appellerait une densification. L'adaptabilité devient alors un critère de jugement difficile à manier.

La proximité et la diversité des services et des équipements publics : Les services ou les commerces ne sont pas seulement pensés comme des activités associées, ils appartiennent de fait à l'environnement résidentiel. La densité bâtie et la diversité des fonctions deviennent facteurs d'ambiance urbaine et de qualité de vie : elles signifient alors plus un objectif de cohésion sociale qu'un potentiel économique.

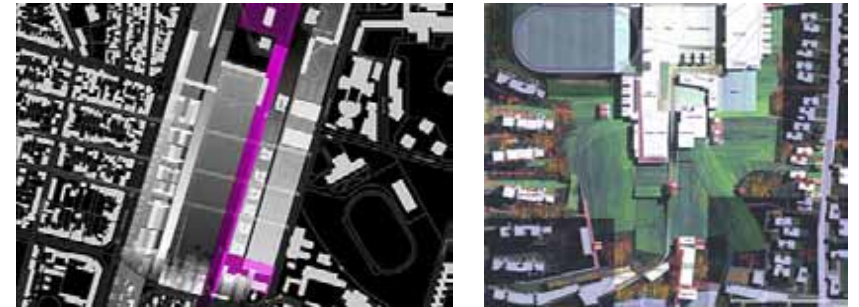
L'intégration de la nature : Les espaces verts à créer (Reims, Villeurbanne) et les milieux naturels à préserver (Eckbosheim), n'ont pas qu'une valeur d'aménité. Symboliquement, la nature en ville joue comme un contrepoids à la densité bâtie, un argument attractif et un objet de consensus avec les habitants.

²³ Eric Maurin, op.cit, p. 83-85 : « En réalité, on ne se bat pas seulement pour des espaces plus "sûrs", des logements de qualité ou des équipements de proximité, mais encore et peut-être avant tout pour des destins, des statuts, des promesses d'avenir. En choisissant son lieu de résidence, on choisit aussi ses voisins et les enfants de ses voisins, ceux avec lesquels nous ferons grandir les nôtres, ceux avec lesquels nous les enverrons à l'école, etc. S'il en est ainsi, c'est parce que nous croyons que la qualité de l'environnement social immédiat pèse de tout son poids sur la réussite ou l'échec de chacun. »

Les réponses formelles, ou comment les architectes traitent le couple densité / diversité

L'analyse des projets montre que les deux premiers pôles évoqués ci-dessus se rejoignent et font consensus. À la demande d'activités intégrées et de formes urbaines mutables, les architectes répondent par une recherche typologique permettant de combiner plusieurs programmes au sein d'un même ensemble urbain. Les immeubles projetés sont susceptibles d'abriter différents usages ou même d'en changer au cours de leurs cycles de vie. Cependant, si les villes lient la qualité de l'environnement résidentiel à la proximité des services et des équipements publics, les projets se détachent de cet a priori. L'équipement de proximité ne fait plus office de point de fixation des usages d'une communauté résidente. Sensibles aux notions de multi-appartenance, les concepteurs révèlent l'emboîtement de différentes échelles de voisinage. Au niveau de chaque site, ils ouvrent le quartier sur son environnement proche ou le retournent sur lui-même, indépendamment de lieux de rassemblement localisés. Paradoxalement, alors que la prise en considération des infrastructures demeure une problématique récurrente d'European, la voiture est singulièrement absente de cette session et le piéton flâneur réinvestit l'imaginaire des projets. Ce n'est pas sans influence sur les formes urbaines proposées. Présentés ci-dessous, plusieurs projets éclairent significativement différentes attitudes : combinaisons programmatiques, diversité et recouvrement d'usages, effets de densité ou de compacité, effets d'ouverture et de fermeture.

Combinaisons programmatiques



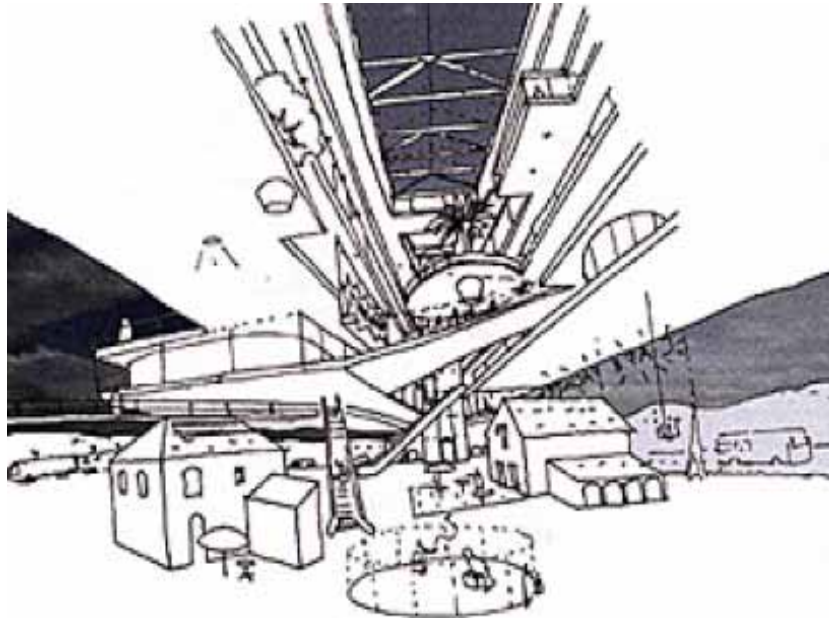
Reims, *Dynamique de quartier* / Reims, *Matrice*, (L)

C'est le registre le plus souvent convoqué : la localisation des équipements, services ou activités polarise différemment les aires résidentielles. Une *dynamique de quartier*²⁴ à Reims, proposition isolée dans la session, organise l'habitat autour d'une plate-forme d'équipements et de services au cœur du site comme « lieu de convergence et de rassemblement », élément central de fixation des usages collectifs. Avec une composition plus complexe, le projet lauréat *Matrice*, sur le même site en est l'exact opposé. Si un effet « d'accumulation de fonctions et de possibilités programmatiques » est aussi recherché, il est construit sur un principe de répartition des activités plutôt que de concentration. Réflexion sur la diversité des programmes et des types de logements, le projet prend une dimension opératoire. Il s'apparente à une stratégie d'intervention souple qui permet des ajustements typologiques adaptés aux situations ou besoins à venir. C'est une manière de gérer dans le temps la densité et le vide, les besoins identifiés et le potentiel d'adaptation des îlots habités. *Matrice* semble échapper à toutes les facilités et les continuités trop évidentes : la fonction de maille urbaine est remplie, la place de la nature apparaît plutôt comme une réserve d'espace et d'usages, une partition claire est dessinée entre les espaces extérieurs privés et ceux d'usage collectif. Au sein d'une figure extrêmement simple, le projet offre une diversité de

²⁴ Rémy Cointet, Benoit Stehelin, Etienne Rouverand (Fr.).

situations d'habitat et des liens variés avec l'espace public. *Handshake*, projet mentionné à Villeurbanne, illustre également cette thématique, en hybridant des modèles urbains et architecturaux : le projet échappe au systématisme et produit une image de ville composée par la diversité de registres architecturaux et l'insertion d'équipements publics. Effets d'ouverture et de fermeture, distances et proximités.

Diversité et recouvrement d'usages



Nanterre, Monsieur Chat, (C)

Cité à Nanterre, *Monsieur Chat*²⁵ définit une cartographie des usages locaux et s'inspire des pratiques qui révèlent les qualités du lieu, avant de projeter le geste urbain, comme si un tissu de relations sociales et d'usages préexistait sur le site : pour *Monsieur Chat*, ne pas les considérer, c'est tuer un déjà-là, aussi minime soit-il. C'est une réponse inhabituelle, remarquée pour son diagnostic minutieux. La démarche mérite d'être soulignée, pour intégrer les détails du site (topographie, végétation et bâti), ses activités (café, garage), ses usages (terrains de jeu) ou encore des micro-polarités qui s'établissent par intermittence, comme l'installation provisoire de deux cirques. Dans sa dimension utopique, cette intervention met en avant des enjeux considérés d'ordinaire comme mineurs et ne présage pas totalement de la physionomie finale du projet : une superstructure vient progressivement envelopper l'existant, l'enrichir et l'absorber au fil du temps.

²⁵ Thomas Saint-Yves avec Alexis Demanche, Antoine Poulain, Lucie Faure (Fr.).

Effets de densité ou de compacité



Reims, Mixed Fragmentation / Reims, Le jardin-cité

Sur un même site, le même programme quantitatif donne lieu à des effets de densité très variés, par répartition, ordonnancement réglé ou agrégation de petites unités semblables mais autonomes. A ce titre, on pourra comparer, sur le site de Reims, *Mixed Fragmentation*²⁶ et *Le jardin-cité*²⁷ : à nombre de logements quasiment égal, ces deux projets montrent deux densités perçues extrêmement différentes.

²⁶ Nathalie Cruyweegs, Mieke Van der Linden, Thierry Halsberghe (Bel).

²⁷ Jean-Philippe Thomas, Milovan Yanatchkov (Fr.).

À de telles logiques de fragmentation s'opposent des partis d'aménagement structurés en ensembles compacts, blocs ou plaques, dans lesquels l'espace résidentiel ne se distingue plus d'un ensemble programmatique complexe : à Nanterre, avec *Rock de Casbah*²⁸ et *Stairway to Heaven*²⁹, la question de la densité est abordée frontalement, puisque l'ensemble du site est urbanisé. *Stairway to Heaven* « englobe les événements topographiques », les espaces extérieurs sont recréés dans l'enveloppe architecturale, de même que les équipements, commerces et activités. L'exercice architectural mis en avant par la coupe s'inspire de la figure du phalanstère.



Nanterre, Rock the Casbah - Stairway to Heaven

²⁸ Matthieu Gélin, Stéphane Appert (Fr.).

²⁹ Charles Carre, Raphaël Gabrion (Fr.).

Effets d'ouverture et de fermeture, distances et proximités



Drancy, À cœur ouvert / Drancy, Entre l'îlot et la barre

Il arrive qu'un parti urbain produise un saut d'échelle : en habitant cet endroit, dans quelle échelle urbaine et résidentielle est-ce que je me situe ? Îlot, quartier, ville, métropole ? À Drancy, *A cœur ouvert*³⁰ affirme un parti urbain à contre-courant des micro-partitions des espaces extérieurs propres aux projets de résidentialisation dans les grands ensembles. Il opère un changement d'échelle spatiale et de fréquentation de l'espace central de la cité Gaston Roulaud. Dans cette proposition, les concepteurs associent le

sentiment d'appartenance des habitants à l'identification d'un espace public majeur dans le maillage urbain. Fondé sur cette analyse, le projet fait le choix d'une démolition qui structure à la fois l'identité, l'image et le traitement d'un quartier dont on aurait abattu une cloison spatiale et sociale. Sur le même site, *Entre l'îlot et la barre*³¹ crée, à l'inverse, de nouvelles proximités. La réflexion relative aux morphologies urbaines et au thème de la « greffe » est efficace : le projet donne une profondeur (entre l'espace public et les logements) qui accentue le caractère privé des logements et atténue le rapport d'échelle. Il répond à la volonté de diversification des logements en augmentant l'emprise au sol.

³⁰ Etienne Chauvelin, Gregory Ewest, Caroline Dugain, Juliette Lechaux (Fr.).

³¹ Stéphane Bonzani, Pierre-Edouard Verret (Fr.).

Du côté des formes urbaines, inventions et réinterprétations typologiques

Différentes positions critiques à l'égard de formes d'habitat et de modèles urbains connus marquent le travail des équipes : la cité-jardin, le grand ensemble, les lotissements pavillonnaires, des formes d'habitat hybrides, accolées, en petites entités etc. En particulier, de nombreux projets sont construits en réaction au modèle pavillonnaire et à sa symbolique sociale. Si la standardisation de la maison et la consommation d'espace sont fustigées, l'ambiance pavillonnaire est réinterprétée et déclinée sous de multiples formes. Les concepteurs opèrent un tri entre ce qu'ils rejettent ou réutilisent, souvent cherchent à combiner différents modèles et inventent de nouvelles manières de structurer un tissu, en nappe, par répétition d'un modèle cellulaire ou d'un type d'îlot. Avec le découpage du sol, le travail sur la trame et sur les cheminements, les projets présentés à Reims et Villeurbanne réinvestissent les thèmes du jardin ou du parc habité. Deux projets à Reims, en particulier, réinterprètent la cité-jardin.

A Reims, Extérieur-Faubourg Intérieur-Jardin³² : le modèle condensé



Reims, Extérieur-Faubourg Intérieur-Jardin

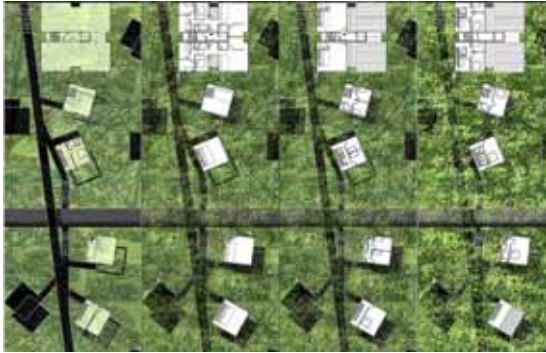
³² Benjamin Fleury, Olivier Busson, Olivier Henry (Fr.).



Reims, Extérieur-Faubourg Intérieur-Jardin

Ce projet, qui épouse au pied de la lettre les orientations du programme, se réfère à la cité-jardin du Chemin Vert comme « modèle à actualiser ». En serrant le projet dans une trame serrée d'habitations et de jardins, les concepteurs associent la qualité résidentielle au dimensionnement de petits espaces, de micro-paysages. La référence à la cité-jardin est pourtant incomplète. L'espace public est conçu par prolongement de la trame existante, à supposer que la continuité physique suffise à assurer une continuité sociale et à qualifier la rue comme support des relations de voisinage. Le projet insiste sur l'individualité des habitations et renvoie aux usages des habitants : mon jardin, mon chez moi ; la qualité résidentielle apparaît ici plutôt chez soi qu'entre soi. Un jardin public vient compléter l'ensemble qui cherche à favoriser le sentiment d'habiter un parc : l'imaginaire du jardin comme symbole d'un bonheur potager ou pastoral est associé à celui de la nature luxuriante qui sert d'écrin au bonheur résidentiel et ajoute au sentiment de confort et de sécurité. Double fonction de la nature dans le projet donc, une nature englobante dans le paysage perçu, composée par la mosaïque des individualités, et une nature à soi que l'on peut discipliner à sa guise dans les limites de son jardin.

À Reims, Un jardin-cité³³ : le modèle désorienté

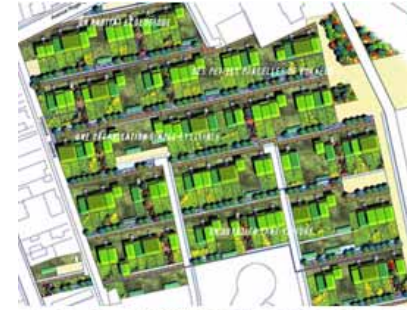


Reims, Un jardin-cité

Maisons sur pilotis et agencement aléatoire : dans ce cas, la figure graphique ne s'apprécie pas seulement en plan de masse, mais se livre également en perception horizontale, comme un éparpillement d'unités surélevées. Le parti formel découle d'une volonté de marquer l'identité du lieu par la singularité de la proposition. L'originalité de la proposition compose avec la perception du sol, le rapport à la propriété commune et la diversité des orientations. Dans ce semis architectural, chaque maison est « une unité familiale » et les individualités s'expriment par l'architecture. La gestion des vis-à-vis, aléatoire en apparence, engendre des rapports de voisinage multiples par le jeu de proximités et d'éloignements qui évitent tout face-à-face imposé. Le jeu des orientations et des distances entre habitations génère ainsi la diversité du paysage et des relations de voisinage.

³³ Jean-Philippe Thomas, Milovan Yanatchkov (Fr).

Stratégies programmatiques sérielles



Villeurbanne, Mapping résidentiel / Reims, Assemblages / Villeurbanne, La voie des traversées

À Villeurbanne, Reims, Valence et Nanterre, des stratégies d'intervention apparentées à des projets-systèmes usent de la répétition d'un ou de plusieurs modèles qui servent justement à modeler un morceau de ville, à créer un paysage urbain nouveau par assemblage, agrégation, déclinaison d'un

type architectural³⁴ ou d'une figure urbaine³⁵. Ce n'est pas vraiment propre à cette session, mais peut-être une spécificité du concours European : l'échelle dite urbano-architecturale et la taille moyenne des périmètres proposés se prêtent à ce type de réponse. On pourrait penser que ces projets prennent le contre-pied de la diversité résidentielle attendue, thème central de cette session. Ils échoueraient à produire une adaptabilité permettant d'imaginer une diversité future de formes et d'ambiances. Par ailleurs, cette famille transversale propose une logique formelle qui peut aussi être prise comme une rhétorique architecturale formaliste, privilégiant la répétition et l'égalité (chaque jardin serait strictement aussi grand que celui de son voisin, *idem* pour la façade, le rapport à la rue, les vues ou les situations de voisinage). Au final, ces projets de lotissements denses produiraient de l'indifférenciation, tout aussi dommageable qu'une expression exacerbée des différences ou des inégalités. Enfin, ils passeraient difficilement le crible de l'opérationnalité et de l'intégration à un contexte diffus ou désordonné : la répétition graphique produit une homogénéité en plan, mais le projet doit souvent forcer les angles, s'imposer à l'existant et oublier les imperfections du contexte et du périmètre opérationnel. Malgré ces critiques, les débats entre villes et jury ont montré les qualités de plusieurs de ces travaux qui donnent des pistes pour qualifier, programmer et dimensionner un tissu urbain à l'échelle de son contexte. L'intérêt majeur de ce type de proposition est plus programmatique qu'architectural : le découpage, l'échelle et le dimensionnement des parcelles s'ajustent à des variations architecturales et de densité. Dans cette famille, *La voie des traversées*³⁶ propose une réflexion intéressante sur le site de Villeurbanne en introduisant de la diversité programmatique et architecturale à l'échelle d'un îlot-type.

³⁴ À Reims , *Glissement de terrain, Le jardin Cité, Mixed Fragmentation, Assemblages* ; à Villeurbanne, *Terrains d'échanges, Skyline, Mapping résidentiel*.

³⁵ À Reims, *Le faubourg jardin* et à Villeurbanne, *La voie des traversées*.

³⁶ Stéphane Berthier, Isabelle Noraz (Fr.).

Imaginaires et architectures atypiques

Les modes d'expression mis en œuvre appuient la richesse et la diversité des réponses : les textes qui décrivent les ambiances urbaines, les plans, schémas, effets de matière ou de lumière témoignent d'une approche sensible de la ville. Dans certains projets, c'est l'impressionnisme pictural qui laisse présager d'une qualité. À l'opposé de propositions qui s'apparentent à des diagrammes (*Skyline* à Villeurbanne), certains projets d'évocation donnent libre cours à des imaginaires plastiques (*French Fries*³⁷ à Nanterre, *Playscape*³⁸ à Drancy) et tentent une démonstration par l'image où se mélangent recherche graphique et expression sensible.

Nanterre, French Fries : une homogénéisation esthétique qui prend le thème de la diversité à contre-pied



Nanterre, French Fries

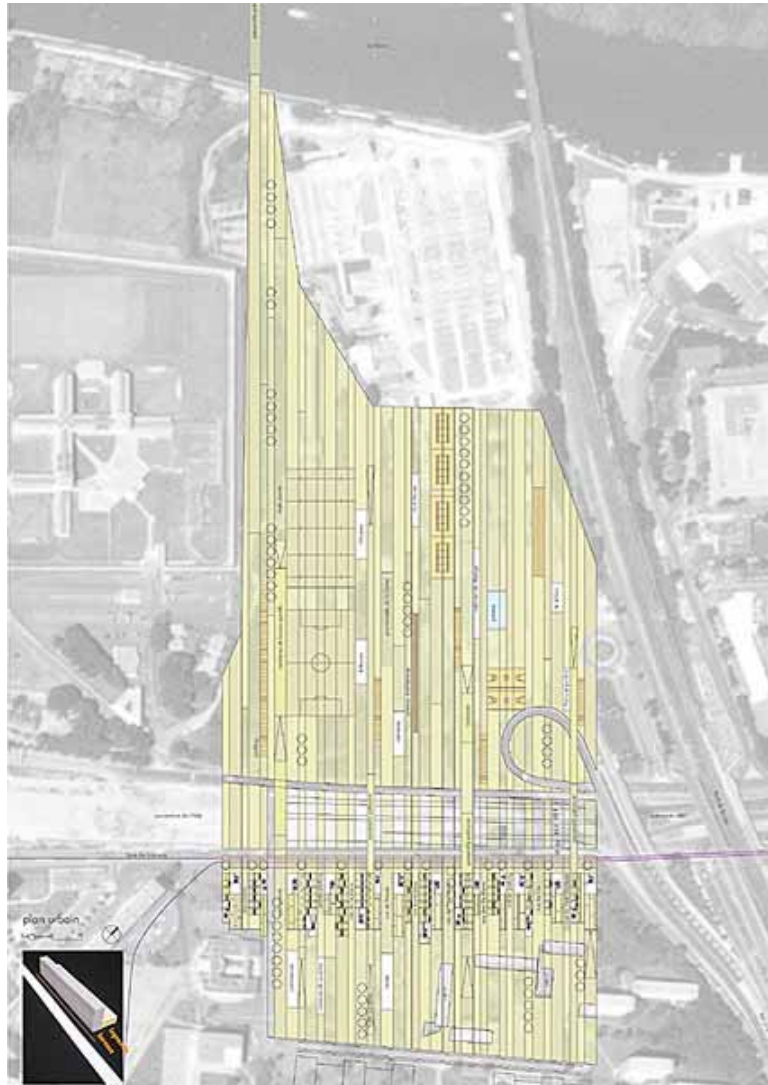
C'est d'abord le projet d'une forme et d'une esthétique urbaine qui puise son inspiration dans le champ de l'art contemporain. Il propose un modèle spatial muséographique où la contemplation serait une pratique collective génératrice de bien-être, à en croire cette scène de projet. Au delà de l'exercice de style se pose la question d'une indifférenciation

architecturale qui transgresse les échelles et les manières classiques de produire de la ville, arc-boutées sur le partage public / privé. Si ce projet a valeur de manifeste, c'est finalement moins dans sa singularité esthétique que dans l'épuisement du rapport public / privé car toute surface extérieure, sol, mur ou toiture, devient intrinsèquement publique. L'idée de la diversité est soutenue par les auteurs malgré ce qu'ils nomment « un système morphologiquement uni et complexe ». Plutôt a-topique qu'utopique, le projet bouscule les représentations ordinaires du confort résidentiel : en apparence sans aucune intimité, les logements sont réduits à des « cellules dépouillées et fonctionnelles, condensées au maximum ». *French Fries* joue ainsi la singularité et l'unicité. L'identité du lieu se confond avec sa représentation, sorte de ville-logo : la réponse au thème d'European est alors puisée dans l'étrangeté familière d'une forme architecturale exposée à tous les regards et tous les passages et détachée de tout modèle connu.

³⁷ Frédéric Fraeys, Yannick Denayer, Grégory Marot, Antoine Vincentelli (Bel).

³⁸ Massimo Ciuffini, Luca La Torre, Alberto Iacovoni, Ketty Di Tardo, Alexander Valentino, Barbara Renzi, Francesco Careri (It.)

Nanterre, A ciel ouvert³⁹ : un imaginaire géométrique



Nanterre, A ciel ouvert, (L)



Nanterre, A ciel ouvert, (L)

Sur le même site, le projet lauréat affirme un parti à la fois esthétique et programmatique. Dans notre tentative de commenter les projets du point de vue des usages, *A ciel ouvert* est un exemple paradoxal. Il met en œuvre un imaginaire géométrique : au sol, le projet distingue des lanières végétales (loisirs, détente, équipements sportifs) et des lanières urbanisées (services, commerces, événements). L'argumentaire est construit sur la description de la figure graphique, censée parler de la ville pratiquée. La présentation du projet comme un dessin est fréquente et suit dans ce cas une logique propre, celle de la métaphore (la ville est un tissu) ou de l'interprétation laissée au maître d'ouvrage (le dessin esquissé renvoie au caractère temporel de la ville en train de se faire). La représentation classique en strates sépare le sol et l'architecture. Elle attribue au sol une fonction de support de la vie collective qui se déploie horizontalement. Les logements qui abritent les vies privées s'organisent quant à eux verticalement, selon un schéma qui voudrait que l'espace public se situe dans une étendue et les habitations se superposent par étagement. *A ciel ouvert* témoigne que des unités architecturales multifonctionnelles héritées de la conception moderne gardent un attrait chez les architectes : la libération du sol est toujours un argument de projet.

³⁹ Laurent Gravier (Fr.), Sara Martin Camara (Esp).

Conclusion

Pour une approche socio-spatiale des espaces résidentiels

Nous nous sommes intéressés à la demande des villes, puis aux projets de la session comme positionnement des architectes face à ce questionnement avant d'être les « narrations⁴⁰ » d'un devenir. Que contient la question et comment s'exprime la réponse architecturale ? Le langage de la conception réussit-il finalement à mettre en phrases et en projet les mots de la maîtrise d'ouvrage censés relayer les aspirations des habitants ?

Un morceau de ville ne se conçoit pas comme une performance architecturale, tout au moins peut-on percevoir les contours et les dispositions d'un ensemble architectural imaginé et représenté dans ses dimensions sensibles. On ne doute pas des capacités d'invention formelle ou typologique des concepteurs dès lors que le programme présente une analyse fouillée du contexte et une demande résidentielle formalisée. Cette demande résidentielle se fonde sur les échelles du site (Nanterre et Eckbolsheim), l'histoire architecturale et urbaine (Reims), les caractères du climat, du paysage et des espaces publics (Valence), la connaissance des groupes sociaux établis et la considération de nouveaux rapports de voisinage engendrés par le projet (Villeurbanne). Les notions de densité et de diversité, couplées dans leurs acceptions spatiales et sociales, traversent l'ensemble de la session depuis la formulation des enjeux par les villes jusqu'à la conception architecturale. À ce stade, elles ne relèvent plus d'une logique de programmation et de plan directeur : elles s'expriment à des niveaux intermédiaires, morphologiques et sensibles, et souvent à une échelle micro-architecturale, en particulier sur les sites de grands ensembles. Pour les maîtres d'ouvrage et les concepteurs, les questions et les réponses ne s'expriment pas aux mêmes

niveaux : les premières sont typologiques et tentent de qualifier une densité, les secondes formelles et socio-spatiales, explorent la diversité des formes architecturales. L'enjeu consiste à faire se rejoindre ces points de vue programmatiques et architecturaux. European en est l'une des rares occasions.

Rassemblés et rangés dans les livres de résultats nationaux et européens, les projets que nous présentions hétéroclites au début de ce texte forment un matériau qui prend un sens commun délocalisé et illustre l'interaction des idées et des formes. Cette assertion n'est pas qu'un effet d'élargissement que l'on voudrait situer dans l'abstraction : regarder simultanément des centaines de projets côte à côte nous place effectivement dans cette abstraction d'images et de représentations qui s'échappent des sites. C'est l'une des ouvertures d'European vers l'abstrait, comme un corpus cumulatif qui alimente la machine des idées. L'autre ouverture attendue, c'est le retour au local et la perspective de réalisations. Il faut bien alors entrer dans la technicité de l'échange dans un retournement de situation qui voit le questionneur questionné, la maîtrise d'ouvrage prise dans son propre reflet, appelée à recadrer et préciser le programme à l'aune d'un parti architectural.

Des écueils apparaissent dans cet échange d'après-concours : les architectes qui s'attaquent aux grands ensembles le font bien souvent sur un registre formel. Leur travail sur la Grande Borne à Grigny et la Cité Gaston Roulaud à Drancy s'analyse en termes de gestion et de fonctionnement par (et pour) le maître d'ouvrage. Les équipes sont peu armées pour affronter ces dimensions non visibles de la qualité d'un espace public résidentiel que l'expérience du gestionnaire sait reconnaître. Le jury a mentionné deux projets à Grigny, *Le temps retrouvé*⁴¹ et *Premier Plan*⁴², parce qu'ils s'attelaient justement à définir les conditions d'un processus de transformation. Inversement, si

⁴⁰ Pour faire écho à l'analyse de Jean-Louis Violeau, « Le projet comme narration », European 6, Cd-rom des résultats français, 2002.

⁴¹ Raphaël Crestin, Léon Garaix, Romain Kiesgen (Fr.).

⁴² Willy Vazzoleretto, Philippe Saillé (Fr.).

les équipes primées ne sont pas toujours exemplaires à cet égard, les villes gagnent elles aussi à réfléchir à des modes de gestion adaptés à des propositions architecturales singulières. Cette remarque ne se limite pas aux quartiers d'habitat social. D'un côté, des projets de « résidentialisation » dans les grands ensembles privatisent des espaces en pied d'immeuble jugés trop ouverts ou sans statut. De l'autre, on s'inquiète de la formation de ghettos résidentiels surprotégés par une privatisation excessive. Dans les deux cas disparaissent des espaces publics ouverts et indistinctement partagés au profit de petits espaces publics de l'entre-soi. Des zones résidentielles huppées aux quartiers de la politique de la ville, les problèmes soulevés ne sont pas si éloignés : ils révèlent un processus général de redécoupage spatial qui accompagne le compartimentage socio-résidentiel dénoncé par Éric Maurin⁴³. Utopiques ou tout à fait décalés, mais critiques vis-à-vis des tendances dominantes - la *gated community* comme la « résidentialisation » - les projets European 7 permettent de parcourir une multitude de solutions architecturales alternatives.

⁴³ E. Maurin, op. cit.

Auteur

Emmanuel Redoutey, né en 1974, architecte ENSAIS, doctorant à l'Institut d'urbanisme de Paris, laboratoire Vie urbaine, enseignant au DESS Programmation architecturale et urbaine (IUP-EAPM) et à l'UTC (Université technologique de Compiègne, département GSU), travaille par ailleurs sur la géographie des sexualités.